

COMPLEMENTAIRES SANTE : UN RAPPORT DES INSPECTIONS GENERALES TRES CRITIQUE

Les corps d' inspections générales (IGF, IGA et IGAS) ont livré leur conclusion sur l'état des lieux et les mécanismes actuels des complémentaires santé. Ce rapport laisse entrevoir de nombreuses marges de manœuvre en matière de protection sociale complémentaire des agents publics.

Que retenir de ce bilan :

- la procédure de référencement a fragilisé le dispositif ;
- la bascule des adhérents entre les garanties anciennement référencées et les nouvelles ne s'est pas toujours faite. Plus grave, l'absence de bascule vers les garanties référencées a "interdit à 4 ministères de soutenir financièrement la Protection Sociale Complémentaire (PSC) en 2019 (ministères de la Culture, de l'Éducation nationale, des Affaires sociales et des Armées) ;
- la mise en concurrence a eu pour effet de voir entrer certains opérateurs dans le référencement qui, au final, vendent des offres différentes de celles renseignées dans les cahiers des charges ;
- les DRH des ministères ont un faible degré de connaissance de la procédure de référencement, ce qui les rend peu compétent en la matière ;
- la participation des ministères est hétérogène et en forte baisse.

Sur ce dernier point la CFTC rappelle que l'ouverture du chantier sur la protection sociale complémentaire était liée, comme l'a indiqué le gouvernement, à la réintroduction du jour de carence dans le secteur public.

Or la diminution de l'enveloppe allouée à la PSC s'est accentuée depuis 2017, passant de 46 millions à 28 millions d'euros entre les deux référencements et les **ministères économiques et financiers se retrouvent en bas du tableau avec une participation de 18 €/an/agent (le plus haut étant de 121 €).**

Si le bilan, critique, a été dévoilé, **la CFTC FINANCES espère que "le manque de transparence », qui avait cours ces dernières années sur un sujet aussi primordial que la complémentaire santé ne se reproduira pas (les préconisations du dernier rapport n'ayant jamais été publiées).**

Aussi, la publication des recommandations des corps d'inspection qui, au vu de l'état des lieux dressé, est très attendue et risque de faire du bruit.

Dans tous les cas, la CFTC FINANCES demande l'ouverture rapide des négociations ainsi que la revalorisation des contributions des employeurs publics